



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Dépôt: N. Marc Spautz
09.07.2020

Motion

La Chambre des Députés

- Saluant l'annonce de ce jour de la part de l'OMS de créer un comité indépendant d'experts pour examiner sa gestion due au nouveau coronavirus et la réponse des Etats-membres ;
- Considérant la résolution proposée par l'Union Européenne lors de la récente Assemblée mondiale de la Santé (AMS) invitant à établir, entre autres, un examen indépendant de la réponse internationale à la pandémie du coronavirus menée par l'OMS ;
- Considérant que cette résolution mentionne également la reconnaissance des Etats membres envers l'OMS et l'importance de renforcer le multilatéralisme ;
- Considérant que ce texte approuvé par consensus et à l'unanimité prévoit de lancer dès que possible une évaluation impartiale, indépendante et complète de l'action internationale coordonnée par l'OMS en consultation avec les Etats membres afin de réviser notamment les leçons apprises de la réponse à la crise causée par ce virus et d'aboutir à des recommandations pour renforcer la préparation aux urgences sanitaires, suite aux reproches lui étant adressés par certains Etats membres au cours de la crise sanitaire ;
- Considérant qu'aucun pays, si riche qu'il soit, ne peut faire face à lui seul à une pandémie du genre COVID-19 et partant la nécessité de la solidarité au sein d'une

OMS forte disposant des ressources humaines et budgétaires suffisantes pour pouvoir réaliser ses missions ;

- Considérant le travail remarquable réalisé par l’OMS lors de crises sanitaires internationales et l’installation de systèmes de santé dans les pays défavorisés ;
- Déplorant l’annonce du retrait des Etats-Unis de l’OMS, officiellement communiquée en date du 7 juillet 2020 et partant le risque d’un affaiblissement de cette organisation comme coordinateur et acteur de la santé publique mondiale ;
- Considérant que cet affaiblissement risque de compromettre l’aide et les programmes de santé en faveur des pays pauvres ;
- Saluant tant le rôle actif que l’engagement budgétaire substantiel du Luxembourg dans l’OMS et sa volonté de revoir à la hausse les contributions volontaires des Etats membres afin de parer au sous-financement chronique auquel fait face l’organisation ;
- Notant que l’OMS constitue un partenaire important dans la politique de coopération au développement du Luxembourg ;
- Soulignant la nécessité d’une politique de porte ouverte de l’OMS dans le monde entier, que ce soit en tant que membres effectifs ou observateurs, étant donné que les pandémies ne connaissent pas de frontières.

Invite le Gouvernement

- à jouer un rôle actif en faveur de l’analyse objective de la gestion internationale de la crise du coronavirus et plus précisément du fondement des reproches adressés à l’OMS concernant sa gestion de crise ;
- à contribuer par la suite à la mise en œuvre des conclusions de cette analyse objective et des réformes qui s’imposent ;

- à s'atteler aux côtés de ses partenaires de l'UE et des autres membres de l'OMS partageant les mêmes objectifs à réaliser un vrai multilatéralisme de la santé pour faire face aux crises sanitaires actuelles et futures.

Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 9 juillet 2020

Le Secrétaire général,



Laurent Scheeck

Le Président,



Fernand Etgen